

COMMUNIQUE DE PRESSE

A mi-année 2023, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie a déjà investi 39,8 millions d'euros pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques du bassin Artois-Picardie

Ce 23 juin, les membres de la commission permanente des interventions de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie se sont réunis à Douai pour décider des aides attribuées aux projets des collectivités, entreprises, agriculteurs et associations pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques du bassin Artois-Picardie.



On retrouve en tête des 86 opérations soutenues les aides aux entreprises non agricoles pour réduire la pollution et les prélèvements d'eau, puis les aides aux collectivités pour la création et la rénovation de réseaux d'assainissement collectif.

Zoom sur 5 dossiers emblématiques :

- la reconstruction aux normes de la station d'épuration de Beauval et la réduction des rejets au milieu naturel par temps de pluie - portée par la **Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie**
- les réductions de la pollution à la source et de la consommation d'eau à hauteur de **54 000 m³ par an de l'entreprise COPALIS**, basée au Portel, spécialisée dans la valorisation des sous-produits issus de la transformation des produits de la mer
- le rétablissement de la continuité écologique de la rivière Aa au droit de l'ancienne pisciculture de Renty, dont le site sera remis à l'état naturel – porté par le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion de l'Aa
- la restauration sur le plan hydraulique et écologique de la branche de Croix, affluent du canal de Roubaix, pour lui redonner sa place dans la ville - porté par la Métropole Européenne de Lille
- le renouvellement de près de 6 km de canalisations d'eau potable pour lutter contre les fuites et éviter la perte de **43 000 m³ d'eau par an** – porté par la Communauté d'Agglomération Amiens Métropole.

Retour sur l'appel à projets « Résilience de l'agriculture et de ses filières face au changement climatique »

En juillet 2022, face à l'augmentation des sécheresses et des précipitations plus variables et intenses, l'Agence de l'eau a lancé cet appel à projet avec la volonté d'accompagner l'agriculture et ses filières agro-alimentaires à s'adapter au changement climatique. L'Agence de l'eau a décidé de soutenir les 3 projets suivants :

- **Le projet Res'Eau**, associant plusieurs instituts techniques et association de producteurs agricoles sous le pilotage de **l'association Agro-Transfert RT (Estrées-Mons – 80)**, dont l'objectif est de fournir aux agriculteurs des ressources pour les aider à construire des systèmes de production plus économes en eau et plus résilients à une moindre ressource en eau ;
- **Le projet Fertiluz**, associant plusieurs partenaires sous le pilotage de **l'association Bio en Hauts-de-France (Phalempin – 59)**, qui vise à développer la culture de la luzerne et les filières de valorisation associées dans le bassin ;
- Un projet porté un groupement d'agriculteurs qui souhaitent **développer la culture du chanvre pour le valoriser dans l'industrie textile.**

L'aide à l'international

Ce 23 juin, la commission permanente de l'action internationale et du développement durable a également proposé le soutien financier de **14 dossiers pour un montant total d'aides de 0,47 million d'euros sous forme de subventions**. Les projets soutenus permettront de faciliter l'accès à l'eau et à l'assainissement dans plusieurs pays en voie de développement (**Bénin, Madagascar, Sénégal, Togo**), et de consolider les accords de coopération institutionnelle noués par l'Agence de l'Eau avec la **Moldavie et le Cap-Vert**.